



Assemblée générale ordinaire 9 novembre 2009

1) Rapport financier

Le trésorier donne lecture du rapport financier de l'association.

Au 31 décembre 2008, l'association disposait d'un avoir en caisse de 29 491, 56 €.

Pour l'année 2009, les recettes se montent à ce jour à 15 685, 00 €, décomposées comme suit :

- Cotisations : 685, 00 €
- Subvention : 15 000, 00 €

Au sujet des cotisations, la présidente insiste pour que les membres se mettent le plus rapidement possible à jour.

Les dépenses se montent à 2 614, 60 €, décomposées comme suit :

- Frais de gestion du compte : 90, 00 €
- Hébergement du site internet et conception graphique : 120, 00 €
- Envoi de professionnels pour l'appui des opérations de sauvetage des archives municipales de Cologne : 1 921, 10 €
- Participation de la présidente à Vienne : 483, 50 €

Au 9 novembre 2009, l'association dispose donc en caisse d'un avoir de 42 561, 96 €.

Le rapport financier du trésorier, mis aux voix, est approuvé.

À propos de l'exercice 2010, sur une suggestion des membres, la présidente et le trésorier vont étudier la possibilité de recourir aux aides à projets attribuées par le ministère des Affaires étrangères – direction générale de la mondialisation.

2) Rapport moral

- Relations extérieures

Archivistes sans frontières – section internationale

La présidente fait part de l'évolution de la section internationale et de la création de deux entités séparées :

- L'ONG Archivistes sans frontières, qui sera formellement constituée le 15 novembre à Montevideo dans le cadre de la conférence du MERCOSUR, et dont elle assurera les fonctions de secrétaire général ;
- l'association Archivistes sans frontières – Espagne, dont le siège est à Barcelone.

Mme Mariona Corominas exerce les fonctions de présidente des deux associations. La présidente doit aller à Barcelone dans les prochaines semaines pour faire le bilan de nos activités et de l'assemblée générale constitutive de l'ONG.

Plusieurs pays d'Amérique du sud ont créé leurs propres associations : Brésil, Colombie, Chili, Pérou. L'Argentine et le Mexique ont quelques difficultés à créer la leur.

S'agissant des pays d'Afrique qui ont fait part à AsF – section France de leur intérêt pour l'association, il est recommandé de faire adhérer les associations professionnelles nationales à l'ONG.

- **Site internet**

Aurélien Conraux, co-administrateur du site internet, fait part de la nécessité de mettre à jour les informations présentes sur le site.

La présidente appelle une nouvelle fois les chefs de projets à transmettre régulièrement les informations nécessaires à son alimentation.

- **Projets**

Palestine

Le projet a été interrompu suite à la surcharge de travail occasionné à Françoise Watel par le déménagement du service dans lequel elle exerce ses activités professionnelles.

La présidente va reprendre contact avec elle pour donner suite en 2010 à la précédente mission.

Fès

Pauline Moirez rend compte de l'évolution du projet.

Suite à l'échec de l'organisation de la mission de formation de deux archivistes fassis en 2008, l'ONG s'est fait préciser les procédures existantes en matière d'attribution de visas temporaires par les autorités consulaires françaises.

L'organisation du stage peut donc être relancée. Jacqueline Ursch, ancienne directrice des archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence et désormais directrice des archives départementales des Bouches-du-Rhône, est toujours d'accord pour accueillir dans son service un stagiaire. Sylvie Clair, directrice des archives municipales de Marseille, s'est en revanche déclarée incapable en 2010 de la faire. La présidente va proposer à Fabien Bordelès, membre de l'association et archiviste de l'Institut de recherches pour le développement, basé à Marseille, s'il accepterait de prendre en charge le second stagiaire.

Afin de mener ce projet à bien, Pauline Moirez, avec l'accord de la présidente, propose de le confier à Claude Herrera, archiviste aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône et membre de l'association.

L'assemblée générale adresse à Pauline Moirez ses remerciements pour les efforts nombreux qu'elle a consentis dans ce projet.

Chemin de fer djibouto-éthiopien (Addis-Abeba)

Edouard Vasseur et la présidente font part des informations qu'ils ont obtenues sur la situation en Ethiopie, notamment suite à des contacts avec Shiferaw Bakele, professeur à l'université d'Addis-Abeba et Simon Imbert-Vier.

Les archives traitées par la mission envoyées en 2007 sont toujours conservées dans les locaux de la compagnie de chemin de fer. Malgré l'accord de principe donné par son directeur général, la NALE ne semble toujours pas disposé à recevoir ces archives. L'université d'Addis Abeba, en revanche, serait disposée à la faire.

Par ailleurs, l'ambassade de France a récemment relancé l'association pour savoir quelles suites elle comptait donner à sa mission de 2007 et lui a fait part de son projet de soutenir la création d'un musée du chemin de fer à Dire Dawa.

Enfin, les informations recueillies laissent entendre que la situation financière et domaniale de la compagnie s'aggrave chaque jour et qu'aucune opposition de principe au transfert des archives n'est plus à redouter de ce côté.

Après discussion, l'assemblée générale retient le principe de l'envoi d'une nouvelle mission à Addis Abeba pour achever le travail commencé. Elle insiste sur la nécessité de procéder dans les règles à l'élimination du pilon.

S'agissant de la destination de ces archives, l'assemblée générale regrette les difficultés faites par la NALE au transfert de ces archives d'une grande importance pour l'histoire de l'Ethiopie. La secrétaire générale du Conseil international des archives, membre d'AsF, propose d'en rediscuter avec le directeur général de la NALE lors de la Citra de Malte. L'assemblée générale demande aux missionnaires de poursuivre une dernière fois les négociations et, en cas d'échec, de prendre contact avec l'Université d'Addis Abeba.

S'agissant de Dire Dawa, l'assemblée générale retient l'idée de n'y envoyer une mission qu'à l'achèvement des opérations à Addis Abeba.

Autres projets

Ile Maurice

La présidente fait part d'informations transmises par Sylvie Clair sur la situation des archives nationales de l'Ile. Elle suggère d'attendre des informations complémentaires.

Burkina Faso

La secrétaire générale adjointe du Conseil international des archives fait part des demandes d'aide du ministère des Enseignements secondaires et supérieurs et de la recherche scientifique burkinabé, adressées à ICA. ICA a proposé une participation d'AsF au titre de l'aide au classement des arriérés.

La présidente demande à ce que contact soit pris avec le département de l'Aude et la directrice ses archives départementales, signataires d'une convention avec les archives nationales du Burkina Faso, avant de donner quelque accord de principe. Elle refuse en effet toute intervention avec laquelle les Archives nationales ne seraient pas d'accord.

Tchad

La secrétaire générale adjointe du Conseil international des archives fait part de la situation difficile des archives nationales du Tchad.

La présidente doit prendre contact avec le directeur des archives nationales du Tchad.

Saint-Laurent du Maroni

L'association a été contactée par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine de la ville de Saint-Laurent du Maroni, soucieuse de recueillir des conseils techniques et/ou une aide pour procéder à l'inventaire des archives de la ville, notamment sur la période où elle était colonie pénitentiaire.

L'ancienne responsable des archives départementales de la Guyane, contactée, n'a pas jugé le principe d'une intervention d'AsF inopportune, dans le contexte départemental.